

## Agir sur les territoires

# L'agriculture, un secteur clé pour les enjeux climatiques



L'agriculture figure parmi les acteurs majeurs de la transition climatique et énergétique. Parce que c'est une activité très impactée par le réchauffement climatique d'une part ; et qu'elle concourt à la fois à générer des gaz à effet de serre et à en stocker d'autre part.

La loi sur la transition énergétique oblige les collectivités de plus de 20 000 habitants à élaborer un PCAET<sup>(1)</sup>. Plusieurs communautés de communes de l'Ain ont commencé à travailler leur plan d'actions, en lien avec des agriculteurs et la chambre d'agriculture. Témoignages

Etienne Grosjean



### « L'AGRICULTURE PEUT AVOIR UN GRAND RÔLE À JOUER »

Alexandre Hoez, chargé de mission de la CC<sup>(1)</sup> Dombes, est en charge du PCAET.

#### Quels sont les principaux leviers pour lutter contre le réchauffement et quelle place trouve l'agriculture dans ces « actions » ?

Le réchauffement est là. Notre travail consiste à évaluer ses conséquences et à s'y préparer. Dans la Dombes, qui a pour spécificité la pisciculture et l'élevage, l'agriculture est d'autant plus incontournable qu'elle constitue le premier secteur économique du territoire. Comme il n'y a pas de développement territorial sans développement économique, cela suppose d'imaginer des orientations qui allient l'utilité pour la vie du territoire et l'économie. Dans ce cadre, l'agriculture peut avoir un grand rôle à jouer pour la production énergétique : photovoltaïque, méthanisation, bois énergie... Dans la Dombes, territoire tributaire des précipitations (peu de cours d'eau, remplissage des étangs...), la question de la gestion de l'eau se pose de manière aiguë. La collectivité fédère tous les acteurs concernés par sur ce sujet sur son territoire. Pour le volet agricole, il peut s'agir de l'adaptation des cultures (nouvelles variétés plus résistantes, plus précoces ou plus tardives) et des techniques, ou encore de la sensibilisation des pisciculteurs à l'entretien des réseaux hydrauliques.

En quoi les collectivités ont un rôle à jouer pour accompagner les agriculteurs ?

Elles peuvent les aider et les inciter à s'adapter de plusieurs façons. Par exemple, en élaborant des projets alimentaires de territoire, qui se déclinent dans l'organisation de filières courtes de qualité, dans le but de ramener de la valeur ajoutée aux agriculteurs et de diminuer les émissions de CO2 : création de magasins de producteurs, intégration des produits dans la restauration collective et les établissements publics comme les Ehpad. Elles peuvent encourager le développement de la production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation). Par exemple en subventionnant une partie de la jonction si le réseau d'énergie est trop éloigné de l'exploitation agricole.

Pour préserver les terres agricoles, « surfaces de captages de CO2 », elles peuvent aussi être vigilantes à la préservation du foncier, en limitant l'urbanisation, et pourquoi pas, essayer de faire émerger de nouvelles productions ...

#### Qu'apporte la chambre d'agriculture ?

C'est appréciable de travailler avec des professionnels et des techniciens qui connaissent le terrain. Ils nous apportent leur expertise et permettent d'animer des débats constructifs avec une vision plus globale.



### « ON NE POURRA PAS FAIRE SANS L'AGRICULTURE »

Christian Lay est maire de Cruzilles-les-Mépillat, vice-président de la Veyle.

#### Quelle place trouve l'agriculture dans l'élaboration de votre PCAET et de votre schéma de cohérence territoriale (SCOT) ?

C'est un secteur incontournable. D'abord parce qu'elle est génératrice d'émissions de gaz à effet de serre (GES), mais qu'elle est aussi en capacité d'en stocker dans les sols et la forêt. Le diagnostic indique que sur les 21 291 ha de notre Communauté de Communes (CC), on parvient à stocker 441 milliers de tonnes de CO2 ! Elle peut aussi être génératrice d'énergie de proximité renouvelable. On ne pourra faire sans elle pour réduire nos impacts environnementaux. Par exemple, en travaillant sur la réduction des pesticides.

#### En quoi les collectivités peuvent aider l'agriculture à participer à la transition ?

On peut conforter et développer les filières courtes, même si elles ne sont pas adaptées à tous les types d'exploitations et chercher à augmenter la part de produits locaux dans la restauration scolaire. On peut aussi aider au maintien de notre agriculture en préservant le foncier. Une nécessité dont chacun est maintenant convaincu. Par exemple, nous veillons à réduire l'impact des futures implantations industrielles et à ne pas augmenter l'enveloppe foncière allouée à l'habitat. Nous avons décidé de préserver des pourtours des sites agricoles, les terres sableuses favorables au maraichage, qui alimentent les circuits courts, les accès aux parcelles et aux exploitations... **Nous parlons d'agriculture « économique et paysagère » : une agriculture qui parvient à générer de l'économie par elle-même et plus indirectement, en garantissant l'attractivité paysagère du territoire, elle-même génératrice de richesses de proximité.**

#### Comment jugez-vous le travail conduit par les agriculteurs pour prendre leur part dans l'adaptation au changement climatique ?

Des efforts ont déjà été faits. Beaucoup d'exploitations s'intéressent au bio par exemple. J'ai le sentiment que de nombreux agriculteurs s'intéressent à cette question et souhaitent y prendre part. Mais beaucoup ne savent pas comment faire.

#### Quelle plus-value trouvez-vous à travailler avec la chambre d'agriculture ?

C'est un interlocuteur important au niveau de la CC, qui nous apporte ses connaissances, des simulations et des expertises à partir desquelles nous alimentons nos réflexions.



### « UNE PORTE D'ENTRÉE POUR EXPLIQUER LES MULTIPLES RÔLES DE L'AGRICULTURE »

Président du comité de territoire Bresse-Revermont-Val de Saône de la chambre d'agriculture, Didier Farfouillon a participé à plusieurs ateliers dans le cadre de l'élaboration des PCAET.

#### Comment vous impliquez-vous dans cette démarche ?

En participant à des réunions thématiques dans les communautés de communes. Nous avons commencé au début de l'été par Bresse-Saône et enchaîné sur les autres communautés du secteur.

#### Pourquoi est-ce important que la chambre d'agriculture s'investisse sur ces dossiers, aux côtés des collectivités ?

L'agriculture fait partie intégrante de nos territoires. Ces plans d'actions constituent une porte d'entrée intéressante pour échanger avec les collectivités et les acteurs du territoire et faire prendre conscience des nombreux services rendus par l'agriculture. La plupart des élus ont une forte méconnaissance de l'agriculture. Nous essayons de faire preuve de pédagogie pour expliquer notre travail et les évolutions de notre métier.

#### Que reprenez-vous des ateliers auxquels vous avez participé ?

Les élus sont à l'écoute et sont sensibles à ce que l'on fait de positif. Il faut que nous progressions pour faire savoir ce que l'on apporte. Nous avons une belle opportunité à saisir pour remettre en phase les attentes sociétales et les atouts de l'agriculture. Pratiques agronomiques, préservation du

bocage, fixation du carbone, productions d'énergies renouvelables, lutte contre les plantes invasives. Les exemples ne manquent pas.

#### Quel regard portez-vous sur le travail conduit par la chambre sur ce sujet ?

Sa force, c'est d'être neutre et impartiale et surtout de bien connaître les spécificités de chaque territoire. C'est très important pour avoir du crédit. La participation à ces plans permet aussi de la faire connaître sous un autre regard. Les élus peuvent parfois la considérer comme une force de blocage sur les sujets de la préservation du foncier par exemple. Là, ça permet de mettre en valeur son travail de façon positive et constructive, en s'appuyant sur le large panel de compétences dont elle dispose sur les différentes thématiques des PCAET. Je pense qu'il faut insister davantage sur cette mission des chambres, qui sera de plus en plus importante : accompagner les collectivités territoriales pour faire émerger des projets, tisser des liens avec les acteurs du territoire pour imaginer ensemble les actions permettant à la fois de contribuer au développement de l'agriculture, tout en répondant aux attentes sociétales.

### Un PCAET : qu'est-ce que c'est ?

Un plan climat-air-énergie territorial (PCAET), remplace depuis le 28 juin 2016 l'ancien plan climat-énergie territorial (PCET) en y intégrant les enjeux de la qualité de l'air en France. Obligatoire pour toute intercommunalité à fiscalité propre (EPCI) de plus de 20 000 habitants, à l'échelle de son territoire ; il définit et met en œuvre sur son territoire les objectifs internationaux, européens et nationaux en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat. Pour cela, il définit des objectifs stratégiques et opérationnels pour atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter, dont en développant les énergies renouvelables, en maîtrisant la consommation d'énergie, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique, tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques sur les court, moyen et long termes ; en cohérence avec les engagements internationaux de la France. ■

### Vos contacts sur le territoire ✓

- Bresse - Revermont - Val de Saône Nord :  
Laurent Jullian-Binard  
☎ 04 74 45 56 54
- Bugey - Haut-Bugey - Pays de Gex :  
Delphine Gudim  
☎ 04 74 45 19 19
- Dombes - Plaine de l'Ain - Val de Saône Sud :
- Gilles Cauvin  
☎ 04 74 45 67 27